

## Caddie : le célèbre fabricant de chariots mis en liquidation

Le tribunal de commerce de Saverne a décidé de placer Caddie en liquidation. L'avocat du CSE a confirmé la triste nouvelle, formellement entérinée mardi après-midi.

Par Maeliss Innocenti pour Le Point (avec AFP)

Publié le 16/07/2024 à 13h41, mis à jour le 16/07/2024 à 15h21



Les 108 salariés de l'entreprise Caddie, liquidée, vont perdre leur travail. © ANDBZ / ANDBZ/ABACA

Temps de lecture :  
2 min



Caddie, c'est fini. À la recherche d'un repreneur depuis plusieurs semaines, et placé en redressement judiciaire fin juin, le célèbre fabricant de chariots de courses a finalement été liquidé. Les deux offres de reprise n'ont pas été jugées viables par le tribunal de commerce de Saverne ce mardi 16 juillet. La décision a donc été prise de mettre Caddie en liquidation.

### LA NEWSLETTER ÉCONOMIE

*Tous les jeudis à 17h*

Recevez le meilleur de l'actualité économique.

S'inscrire

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).

## Deux offres de reprise ont échoué

Parmi les deux offres de reprise figurait celle du groupe Cochez, qui proposait de ne conserver que 15 salariés sur la totalité des effectifs – soit 108 personnes – et de transformer le site de Dettwiller en centre de reconditionnement. Le procureur a refusé cette offre.

---

**À lire aussi :** **P** Dérives financières : le comité d'entreprise d'EDF foudroyé par la Cour des comptes

---

La seconde proposition de reprise émanait de l'ancien propriétaire de Caddie, Stéphane Dedieu, aujourd'hui à la tête de l'entreprise Skade Management. Cette offre n'a même pas pu être présentée, car Stéphane Dedieu n'avait pas communiqué ses conditions suspensives au tribunal, a expliqué Me Pierre Dulmet.

« Le tribunal n'a [donc] pas de proposition de reprise à étudier, ce qui fait que cet après-midi, il formalisera la cessation totale d'activité de Caddie », a déclaré l'avocat du CSE de Caddie, avant de s'adresser aux salariés et représentants syndicaux : « Vous avez été exemplaires dans ce dossier, vous vous êtes battus à fond, mais quatre redressements judiciaires, c'était un de trop. Le tribunal a dit stop, il y a trop de dettes, pas assez de projets industriels suffisants, et ils arrêtent la casse. »

« C'est un peu triste de finir comme ça », a lâché l'un des salariés auprès de l'AFP. « Quelque part, on s'y attendait un petit peu, on savait que ça n'allait pas bien, mais on avait toujours espoir que ça puisse continuer. » En dix ans chez Caddie, Kazim Arziman a connu « trois redressements. Là, c'est le comble, c'est la fin », lâche, amer, le délégué FO, qui regrette que les politiques ne se soient « pas du tout » intéressés ces derniers temps au sort de Caddie : « C'est dommage, il n'y a pas eu d'aide de la région ni de l'État... »

### À ne pas manquer

« On est en mode survie » : à Paris, le blues des kebabs

Liquidation de Gorillas et Getir France, sociétés de livraison express

La Grande Récré repris quasi entièrement par JouéClub

### Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

Ce service est réservé aux abonnés. [S'identifier](#)

## Commentaires (4)

**Brattelle** 16-07-2024 • 19h47

Colère et inquiétude si cette industrie stratégique n'est pas nationalisée

---

**P'tit-Loup** 16-07-2024 • 15h29

Bon, la réindustrialisation c'est pas pour tout de suite. Je pense aux salariés de cette boîte qui se retrouvent sur le carreau. Courage à eux, l'avenir va être dur (j'ai connu la situation).

[Lire moins](#)

---

**chicago51** 16-07-2024 • 14h56

La reindustrialisation est là !

---

**Le sanglier de Génolhac** 16-07-2024 • 14h45

On ne devait pas "ré-industrialiser" ? Et combien de "Caddie" chaque jour qui disparaissent sans bruit ? Je sais, "faut pas le dire".

[Lire moins](#)

---

### L'INFO EN CONTINU

**14H30** - Impôt sur le revenu : le fisc doit vous rembourser ? Voici les...

---

**13H41** - Caddie : le célèbre fabricant de chariots mis en liquidation

---

**18H14** - Finances publiques : Moscovici avertit le prochain gouvernement

---

**13H14** - Le gouvernement renonce à appliquer la hausse des tarifs de...

[Toute l'actualité Économie](#)